

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Band:** 26 (1918)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Petite chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de fortifier l'autorité fédérale au détriment des cantons. Jusqu'où ira-t-on dans ce sens ?

M. Nabholz montre que toutes les formes politiques ont la tendance de s'exagérer et par là, de dépasser leur but ; le plus fécondes deviennent alors dangereuses. Ainsi, la monarchie française a donné à la France cette unité indispensable à sa puissance et à sa gloire, mais elle a dégénéré bientôt en un absolutisme désastreux. Ne sommes-nous pas arrivés au moment où il en va être de même pour la centralisation en Suisse ?

L'excès de la centralisation, conclut M. Nabholz, serait plus grave en Suisse que partout ailleurs à cause de nos différences de langue et de religion. « Le danger que fait courir à la Suisse l'augmentation constante du pouvoir fédéral aux dépens des cantons, c'est la partie du peuple suisse qui a la majorité qui doit l'envisager plus que tout autre, elle qui peut soumettre la minorité à sa loi. C'est son devoir d'empêcher, par sa maîtrise de soi et son intelligence politique, que la Suisse centralisée ne commette la même faute que la Suisse fédéraliste d'autrefois, c'est son devoir d'éviter que, en poursuivant la réalisation doctrinaire d'un principe abstrait, elle ne tue dans notre pays des forces fécondes et utiles et que, par un autre chemin, elle n'entraîne le pays à une ruine semblable à celle où l'a conduit l'excès du fédéralisme. »

Cette conclusion est d'un historien sagace; elle est plus encore d'un bon citoyen.

Charles GILLIARD.

---

## PETITE CHRONIQUE

M. Albert de Montet, historien, auteur du *Dictionnaire des Vaudois et des Genevois*, vient de faire à la ville de Vevey don de l'histoire en abrégé de toutes les familles bourgeoises veveysannes dès le XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours, avec la filiation et six cent trente généalogies. Cet ouvrage, probablement unique en son genre, comprend six volumes richement reliés. Un avant-propos donne d'intéressants renseignements sur l'histoire de l'Hôtel de Ville, de la Tour Saint-Jean, de l'Hôpital et des notes sur le territoire, la ville et la bourgeoisie de Vevey du commencement à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

La municipalité de Vevey a exprimé à M. A. de Montet toute la gratitude des autorités et de la population pour un don si précieux.